

COMITÉ DE GESTION DE LA TAXE SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal tenue le 26 janvier 2018 à 12 h 19 au siège social du Comité de gestion, 500, boulevard Crémazie Est, à Montréal.

Sont présents : Mme Patricia R. Lattanzio, présidente
 M. Claude Cuillierier
 M. Kenneth George

 M. Khokon Maniruzzaman (substitut)

Sont absents¹ : Mme Anne-Marie Lepage
 Mme Renée-Chantal Belinga (substitut)
 M. Christian Desjardins (substitut)
 Mme Sylvia Lo Bianco (substitut)
 Mme Mary-Ann Davis (substitut)

M. Frank di Bello et M. Miville Boudreault siègent par voie de communication téléphonique à la séance.

La présidente confirme que la procédure de convocation de la présente séance extraordinaire a été respectée.

Assistent à la séance :

Mme Hélène Meagher, directrice générale
Me Malaythip Phommasak, secrétaire générale et directrice du Service juridique
M. Henri-Claude Bélanger, directeur – Comptabilité et trésorerie
M. Pierre Venne, directeur – Taxe scolaire

¹ En date de ce jour, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport n'a pas désigné le membre à être choisi après consultation des comités de parents de l'île de Montréal tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 402 de la Loi sur l'instruction publique; le mandat de M. Nicolas Marcotte étant terminé depuis le 31 mars 2016.

1. ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de M. Claude Cuillerier, l'ordre du jour suivant est adopté :

1. Ordre du jour
2. Mémoire du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal concernant le projet de loi n° 166 – Loi portant réforme du Système de taxation scolaire – adoption
3. Questions et commentaires des membres
4. Levée ou ajournement de la séance

2. MÉMOIRE DU COMITÉ DE GESTION DE LA TAXE SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL SUR LE PROJET DE LOI N° 166 — *Loi portant réforme du Système de taxation scolaire – adoption*

Document déposé : - Mémoire à être présenté devant la Commission de la culture et de l'éducation concernant le projet de loi n° 166

ATTENDU QUE le 7 décembre 2017, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a déposé devant l'Assemblée nationale du Québec le projet de loi n° 166 intitulé « *Loi portant réforme du système de taxation scolaire* »;

ATTENDU QUE le Comité de gestion est invité à présenter ses recommandations sur le projet de loi devant la Commission de la culture et de l'éducation;

ATTENDU QU'il y a lieu de déposer un mémoire exprimant la position du Comité de gestion face à ce projet de loi et certaines de ses dispositions;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ À L'UNANIMITÉ PAR MME PATRICIA R. LATTANZIO ET RÉSOLU :

- 1° d'adopter le mémoire déposé;
- 2° de demander au gouvernement :
 - a) de suspendre l'adoption du projet de loi n° 166;
 - b) de créer un groupe de travail sur la réforme de la taxation scolaire et;
 - c) de trouver des solutions spécifiques aux problèmes circonscrits à quelques commissions scolaires.

3° subsidiairement, de demander au gouvernement d'apporter les modifications suggérées par le Comité de gestion au projet de loi n° 166;

4° de transmettre le présent mémoire à la Commission de la culture et de l'éducation et aux commissions scolaires de l'île de Montréal.

3. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES

M. Frank di Bello souhaite savoir si le Comité de gestion avait été consulté pour les services de perception qu'il pouvait rendre pour les autres commissions scolaires. Mme Patricia R. Lattanzio et Mme Hélène Meagher répondent par la négative.

M. Kenneth George informe les membres que la Commission scolaire de Montréal a adopté une résolution s'opposant au projet de loi n° 166. Il nous transmettra cette résolution.

4. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Sur la proposition de M. Kenneth George, la présente séance est levée à 12 h 30.